



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CD 37 DU 4 Juillet 2025

**Président : Christophe GAILLARD**

Tél : 06 58 63 79 12

Courriel : [presidentcdtir37@gmail.com](mailto:presidentcdtir37@gmail.com)

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture d'Indre & Loire n° 3963

**Date : Vendredi 04 juillet 2025**

**Lieu : Maison des Sports Tours**

**Heure : 19h00**

### Liste des membres du bureau présents

- **Christophe Gaillard** – Président
- **Patrick Souty** – Vice-Président, responsable gestion sportive et arbitrage
- **Patrick Salomon** – Trésorier
- **Brigitte Vanneque** – Secrétaire adjointe et référente jeunesse
- **Fabrice Prieur** – Responsable site internet, récompenses et compétitions 25/50 m
- **Luc Delaunay** – Secrétaire général
- **Quentin Martinaud** – Jeunesse
- **Johnny Vanneque** – Arbitres
- **Géraud Poyol** – Discipline

### Excusés

- **Yoann Maugoussin** – Juridique et discipline
- **Julien Pommier** – Discipline
- **Fabien Stockhausen** – Matériel, Challenge, Livrets résultats

## **Ouverture de la séance**

La réunion est ouverte à 19h00 par Christophe Gaillard, président du Comité Départemental 37 FFTir. Dans une atmosphère estivale détendue mais studieuse, il remercie chaleureusement l'ensemble des membres présents, soulignant l'importance de leur engagement malgré les congés approchants. Après un mot de bienvenue, il déroule brièvement l'ordre du jour qui sera soumis à approbation.

## **Approbation de l'ordre du jour**

Christophe Gaillard sollicite l'avis de l'assemblée sur l'ordre du jour préalablement communiqué. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **Bilan financier**

Le président donne la parole à Patrick Salomon, trésorier du comité, pour la présentation du bilan financier. Celui-ci détaille les mouvements financiers de l'exercice écoulé, s'appuyant sur un tableau clair et structuré. Trois grandes catégories sont distinguées : les championnats départementaux, les stages minimes, et les frais de fonctionnement.

Les championnats départementaux, malgré une dynamique globalement équilibrée, accusent un déficit de 545,36 €, notamment en raison des frais engendrés par la compétition TAR, jugée moins rentable du fait de la baisse de participation. D'autres disciplines affichent un solde positif (10 m Adultes : +459,48 €, Armes Réglementaires +155,88 €, Carabine 3x20 : +311,08 €). Trois stages minimes ont été organisés pour un coût total de 846,64 €, entièrement pris en charge par le comité. Concernant les dépenses de fonctionnement, 559 € ont été affectés à l'achat de tenues pour les arbitres. Cette ligne budgétaire est désormais clôturée. Enfin, un montant de 6 000 € est actuellement provisionné en vue d'un futur achat de carabines ou de vestes de tir. Christophe Gaillard précise que la décision sur cette affectation sera débattue à la rentrée.

## **Financements – Méthodologie des demandes de subvention**

Patrick Salomon fait part de ses difficultés à obtenir des subventions, notamment auprès de la Ligue régionale. Patrick Souty prend la parole pour rappeler que les demandes doivent être structurées autour d'un projet clair, avec un budget détaillé, des objectifs pédagogiques ou sportifs, et un impact mesurable sur le territoire. Il insiste sur la nécessité de préparer des dossiers solides et bien argumentés.

## **Préparation de l'Assemblée Générale**

Christophe Gaillard informe que **l'Assemblée Générale annuelle du Comité Départemental 37 FFTir se tiendra le samedi 4 octobre 2025**, à la **salle Guy Mary – 1er étage**, comme les années précédentes. Les convocations seront envoyées courant septembre. Dans un souci d'efficacité et de concertation, il propose d'organiser **en amont de cette AG une réunion préparatoire avec les gestionnaires sportifs des clubs**, afin d'identifier les principales attentes, besoins ou revendications liés à la saison écoulée. Cette démarche vise à aborder l'AG avec une vision clarifiée des points à traiter, et à favoriser des échanges constructifs lors de la plénière.

Un point particulier a été abordé concernant l'organisation de la remise des récompenses pour la saison 2024-2025. Après discussion, il a été décidé que les médailles et distinctions seront remises directement aux jeunes licenciés des écoles de tir, lors de la cérémonie officielle prévue à cet effet. En ce qui concerne les compétiteurs adultes, les récompenses seront regroupées par club dans des caisses dédiées. Chaque structure pourra ainsi organiser, en interne et selon ses préférences, une remise personnalisée à ses tireurs. Cette organisation vise à valoriser les jeunes dans un cadre fédérateur, tout en permettant aux clubs de faire vivre ce moment de reconnaissance au plus proche de leurs licenciés.

### **Mise à jour des fiches clubs**

Le président rappelle que chaque président de club doit transmettre au CD 37 les coordonnées actualisées de son club. Il est impératif d'envoyer ces informations directement à Christophe Gaillard, afin d'assurer une bonne communication entre les instances et les clubs affiliés.

### **Retour sur le stage Rimfire**

Christophe Gaillard donne la parole à Fabrice Prieur pour un retour sur le stage Rimfire 22 LR. Celui-ci se montre très satisfait de l'organisation : 16 participants, déroulement fluide, ambiance positive. Il rappelle brièvement le déroulement d'une compétition : trois cibles successives, chacune comportant 25 blasons, avec un temps de 20 minutes par cible. Une pause et un changement de poste sont prévus entre chaque série. Fabrice précise qu'il s'est appuyé sur le règlement de la Fédération Française de Tir pour construire le programme, ce qui a contribué à la clarté et à l'efficacité du stage.

### **Communication / Signalétique / Événements**

Christophe Gaillard évoque la nécessité d'améliorer la visibilité du CD 37. Il propose l'achat d'une bâche et d'un oriflamme aux couleurs du CD 37 et du Conseil Départemental. Ces supports seront utilisés lors de la Caravane du Sport et d'événements

majeurs comme la Foire de Tours afin d'identifier clairement la présence du comité et valoriser ses actions.

## Retour sur la Foire de Tours

Christophe Gaillard revient sur la participation du CD 37 à la Foire de Tours, qui s'est tenue au mois de mai. Il se félicite du bon déroulement de l'événement et salue la mobilisation des bénévoles qui ont assuré une présence constante sur le stand. Plusieurs membres du comité ont pu échanger avec un public varié, curieux des disciplines proposées par la FFTir. Le président souligne que cette présence a contribué à renforcer la visibilité du comité départemental, notamment grâce aux démonstrations, aux supports de communication sur place, et aux échanges directs avec les visiteurs.

Ce moment convivial et instructif a permis de nouer des contacts utiles, d'informer le public sur les clubs du département, et d'offrir une image dynamique de notre sport. Les retours ont été très positifs, et le président envisage déjà une reconduction de cette initiative pour l'an prochain, avec des ajustements logistiques pour faciliter encore l'accueil et les démonstrations.

## 9. Projets d'investissement – stockage et mutualisation

Christophe Gaillard, rejoint par le trésorier Patrick Salomon, présente à l'assemblée un projet de provision budgétaire d'un montant de **6 000 euros**, destiné à l'acquisition future de matériel commun, notamment **des carabines de compétition ou des vestes de tir**. Cette enveloppe, inscrite en tant que réserve stratégique, permettrait au comité de soutenir ponctuellement les clubs qui souhaiteraient développer leur dynamique sportive, en particulier dans les disciplines techniques nécessitant un équipement coûteux.

Il est précisé que cette somme ne sera pas engagée immédiatement, mais qu'elle constitue un **fonds d'anticipation**, dont l'affectation fera l'objet d'une discussion plus approfondie à la rentrée, en fonction des besoins exprimés par les clubs. L'idée d'une **carabine mutualisée**, qui pourrait être prêtée à des compétiteurs issus de structures ne disposant pas de matériel performant, est avancée comme l'une des pistes envisageables.

À ce propos, **Géraud Poyol** prend la parole pour faire part de plusieurs réserves liées à la **logistique** d'un tel prêt. Il souligne les **contraintes juridiques, logistiques et sécuritaires** qui accompagnent le stockage et le transport d'une arme partagée entre plusieurs structures. « C'est mon métier », précise-t-il, fort de son expérience professionnelle dans ce domaine, et il insiste sur la nécessité d'établir une **convention de prêt écrite et encadrée**, pour éviter tout malentendu ou mise en cause de responsabilité. Il attire également l'attention sur les obligations de **traçabilité** et de **sécurisation** du matériel, notamment en cas de transport d'une arme d'un club à l'autre, ou de prêt à un licencié en compétition officielle.

Ce point donne lieu à un échange constructif, chacun convenant qu'il faudra encadrer strictement les modalités d'utilisation du matériel éventuellement acquis, si le projet est validé. La réflexion se poursuivra lors d'une prochaine réunion, une fois les besoins mieux identifiés.

## **Préparation de la Caravane du Sport**

En lien avec la politique de rayonnement territorial du CD 37, Christophe Gaillard évoque la prochaine participation du comité à la Caravane du Sport organisée par le Conseil Départemental. Cet événement itinérant vise à faire découvrir différents sports aux jeunes du département pendant la période estivale.

Le président indique qu'une bâche et un oriflamme aux couleurs du CD 37 et du Conseil Départemental ont été commandés. Ces éléments visuels permettront de mieux identifier le stand du comité lors des étapes de la Caravane. La mise en place de petits ateliers de découverte du tir sportif est envisagée, dans le respect des contraintes réglementaires et de sécurité, afin de proposer une initiation ludique et pédagogique.

## **Clôture de la séance**

La séance est levée à 21h00. Christophe Gaillard remercie les membres pour leur engagement constant et la qualité des échanges.

**Le Président.**



**Christophe GAILLARD**

**Le secrétaire Général**



**Luc DELAUNAY**